Publié le 3 avril 2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_28-DE

VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Christophe CHARLES, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW
Absents ayant donné procuration : Franck VALEMBOIS à Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Chantal WAGON à Abdelmalik SINI, Brahim NOUI à Georges LEMAITRE, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE
Absents : Séverine LASNEAU, Laurent JOVENET

Monsieur Djamel BOUTECHICHE a été désigné secrétaire de séance

28 - PROTOCOLE 2025 - ORGANISATION ET PREPARATION DES SEJOURS A VENIR

Madame VALLIN expose à l'assemblée que dans le cadre des échanges et suite à la signature du protocole 2025 à Czeladź, il est prévu d'organiser et de préparer les séjours suivants : (ci-joint le protocole signé 2025)

- Séjour délégation d'Auby à Czeladź pour le festival Avé Maria :
- Date : du **14 au 21 mai 2025**

Pour cela la délégation sera composée :
- 1 responsable de groupe
- 2 élus
- 2 employés municipaux
- 1 interprète

- Séjour délégation de Czeladź à Auby – du **19 au 26 mai 2025**

- Colonie jeunes aubygeois à Czeladź - **du 13 au 27 juillet 2025**
Pour cela la délégation sera composée :
- 2 encadrants
- 1 interprète
- 2 élus

- Colonie jeunes de Czeladź à Auby – **du 12 au 24 juillet 2025**
Pour cela la délégation sera composée pour le séjour à Stella Maris :
- 2 encadrants
- 2 élus

- Séjour signature du protocole 2026 à Auby – **courant janvier 2026**
Pour cela la délégation sera composée :
- 1 responsable de groupe
- 4 élus
- 1 interprète

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_28-DE

Sur ces bases et après avis de la commission Echanges du jeudi 24 octobre 2024, et du Bureau municipal du 04 novembre 2024, il est demandé au Conseil municipal de se positionner sur :

- L'organisation des séjours dans sa globalité pour un budget qui sera validé lors du vote du budget et valider la composition de la délégation.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve l'organisation des séjours dans leur globalité pour un budget qui sera validé lors du vote du budget et valide la composition de la délégation.

Le Secrétaire de Séance

Djamel BOUTECHICHE

MAIRIE D'AUBY 59650

Pour copie conforme,
Le Maire

Christophe CHARLES